

AVIS AU PUBLIC

Projet de lotissement

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de la commune de Mondercange dans sa séance du 21 novembre 2025 a approuvé le projet de lotissement concernant la parcelle de terrain sise à 12, Am Weier à Mondercange, inscrite au cadastre de la commune de Mondercange, section A d'Eisings, sous le numéro cadastral 602/2640, d'une contenance d'environ 12a45ca.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service « aménagement communal » conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 25 novembre 2025

pour le collège des bourgmestre et échevins,



Jeannot Fürpass
bourgmestre



Guy Rosen
secrétaire